

A Saint-André-les-Alpes, le 26 septembre 2023

Monsieur le Maire
Commune de Soleilhas
Place du champ de bataille
04120 SOLEILHAS

publique du captage de Saint-Barnabé, Soleilhas

conformité administrative du captage de Saint-André-les-Alpes, en conformité avec l'arrêté préfectoral n° 2017-01-0001 du 12 janvier 2017, et en tant que tel, les servitudes d'usages sont définies par arrêté

de la Déclaration d'Utilité Publique, et en tant que tel, les périmètres de protection de ces ouvrages, nous sommes en mesure de vous les présenter, l'ouverture d'une enquête publique du 18 septembre 2023 à 12h.

Vous êtes invité à se présenter en mairie pour recueillir les observations

de 09h à 12h en mairie de Soleilhas
de 14h à 17h en mairie de Demandolx
de 18h30 à 21h en mairie d'Ubraye

Un dossier de consultation Préfectoral précisant les modalités d'organisation de la consultation du dossier (dates et lieux) et de saisine du dossier des états parcellaires vous concernant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations cordiales et distinguées.

Maurice LAUGIER

Communauté de Communes Alpes Provence Verdon
97 Zone Artisanale - B.P.2 - 04170 Saint André les Alpes
Tél : 04 92 83 68 99 • • • contact@ccapv.fr

 ccapv.fr

En provenance de : **Préfecture de la Haute-Provence**
Commune de Soleilhas
Place du champ de bataille
04120 SOLEILHAS

Presenté / Avisé le : 26/09/23
Distribué le : 26/09/23

Je soussigné déclare être : *(Préciser votre fonction)*
Signature : *(Signature)*

Le destinataire
 Le mandataire
 CNI/Permis de conduire
 Autre :

Le facteur avisera par sa signature que l'identité du destinataire ou de son représentant a été vérifiée.



LA POSTE
N° de l'AR : **AR 1A 153 410 5890 0**

RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

2023-2421 PB Renvoyer à FRAB

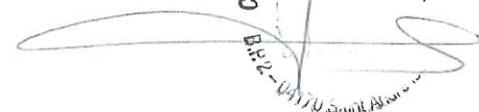
94 2.A BP2
04170 ST ANDRE LES ALPES



PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT



Commune de
M. le Maire,
B.P.2 - 04170 Saint André les Alpes



A Saint-André-les-Alpes, le 26 septembre 2023

ONF
1 allée des Fontainiers
04000 DIGNE LES BAINS

ité publique du captage de Saint-Barnabé, Soleilhas

en conformité administrative du captage de Saint
1. Tennevin a défini, dans son rapport en 2017, des
uels des servitudes d'usages sont définies par arrêté

d'une Déclaration d'Utilité Publique, et en tant que
s les périmètres de protection de ces ouvrages, nous
la présente, l'ouverture d'une enquête publique du 18
2023 12h.

sera présent en mairie pour recueillir les observations

ovembre de 09h à 12h en mairie de Soleilhas

à 16h en mairie de Demandolx

0 à 12h30 en mairie d'Ubraye

été Préfectoral précisant les modalités d'organisation
onsultation du dossier (dates et lieux) et de saisine du
les états parcellaires vous concernant.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations
cordiales et distinguées.

Le Président,


Maurice LAUGIER
Commune de Saint-André-les-Alpes

Communauté de Communes Alpes Provence Verdon
97 Zone Artisanale - B.P.2 - 04170 Saint André les Alpes
Tél : 04 92 83 68 99 contact@ccapv.fr

 ccapv.fr

En provenance de :
~~Office des Fontainiers
1 allée des Fontainiers
04000 Digne les Bains~~

Présenté / Avisé le : 2 / 10 / 23
Distribué le :
Le soussigné déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire
 CNI/Pernis de conduire
 Autre :
Signature :
Signature (Mandataire et Prenom si mandataire)
Signature Facteur*

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

SGR2 V22 - PIC 31A - 20169946T01 - 10/18

LA POSTE
Numéro de l'AR : **AR 1A 153 410 58917**
RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION
2023 - 2422 PG
Renvoyer à
FRAB

CCAPV
97 ZA BP2
04170 Sr André les Alpes

02
Inscriptions

PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT

A Saint-André-les-Alpes, le 26 septembre 2023

Monsieur GUYOT Michel
15 pl A Canovas
13015 MARSEILLE

Enquête publique du captage de Saint-Barnabé, Soleilhas

En conformité administrative du captage de Saint Tennevin a défini, dans son rapport en 2017, des modalités des servitudes d'usages sont définies par arrêté

En vertu d'une Déclaration d'Utilité Publique, et en tant que responsable des périmètres de protection de ces ouvrages, nous vous présentons, l'ouverture d'une enquête publique du 18 septembre 2023 à 12h.

Vous êtes invité à être présent en mairie pour recueillir les observations

de 09h à 12h en mairie de Soleilhas

de 14h à 16h en mairie de Demandolx

de 17h30 à 19h30 en mairie d'Ubraye

Le Préfectoral précisant les modalités d'organisation de la consultation du dossier (dates et lieux) et de saisine des états parcellaires vous concernant.

En provenance de : *Guyot Michel*

Présenté / Avisé le : / /

Distribué le : / /

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI/Permis de conduire

Autre :

Signature : *Guyot Michel*

MARSEILLE * 01-10-2023

Le destinataire par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée par le distributeur.

SGR2 V22 - PIC 31A - 20169946TO1 - 10/18

LA POSTE

Recommandé

AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 153 410 5892 4

2023-2423 PS

Remvoyer à

FRAB

CCAPV

2023-2423 PS

97 24 BP2

05 170 51 170 S. v. A. J. - G. Alpes

CO₂ émissions

↓ PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT ↓

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations cordiales et distinguées.

Le Président,
Maurice LAUGIER

Communauté de Communes Alpes Provence Verdon
B.P.2 - 04170 Saint André les Alpes

0275



Destinataire

BERNARD Colette
Identité (Nom et Prénom) ou raison sociale

5 rue Longle
Adresse

98000 Hanaco
Code postal

Présenté / Avisé le : 04 / 09 / 19

Je soussigné déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire
 CNI/Permis de conduire
 Autre :

Signature
(Préciser Nom et Prénom
si mandataire)

Signature

Date :
Pix :

Niveau de garantie (valeur au dos) : R1 R2 R3

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

Cadres réservés à La Poste



SGR2 VZ2 - PIC 6A - 20169946T01 - 10/18

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numero de l'envoi : 1A 153 410 5893 1



0275 - 2424 RB

Expéditeur

~~CCARD~~

Identité (Nom et Prénom) ou raison sociale

N°: 97 ZA - BPE

Libellé de la voie

~~04-170 St André & Alpes~~

Code postal

COMMUNE

Utiliser uniquement un STYLO A BILLE en appuyant/courant.

Pensez également à la Lettre recommandée

Consultez www.laposte.fr/boutiqueducourrier

PREUVE DE DISTRIBUTION

La Poste S.A. au Capital de 3 800 000 000 € - RCS Paris 356 000 000
Siège Social : 9, rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris



Restitution de l'information à l'expéditeur
La Poste a tout mis en œuvre pour distribuer ce pli.
Cependant, si vous ne venez pas le récupérer, nous nous efforçons de vous le remettre.
La Poste ne sera pas responsable si vous ne venez pas le récupérer.
However, we will not be responsible if you do not come to collect it.

Défaut d'accès ou d'adressage
Address illegible / inaccessible

Destinataire inconnu à l'adresse
Addressee unknown at marked address

Pli refusé par le destinataire
Delivery refused by addressee

Pli avisé et non réclamé
Unclaimed recorded delivery



14



Destinataire

Goujon Marie
s/c HERAUD Annie
16 Av Gabriel Peri

93510 ROQUEBRUNNE D'ARGENS

Presenté / Avisé le : 2 / 10 / 2012

Je soussigné déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire
 CNI/Permis de conduire
 Autre :

Date : PRIX : CRBT 04-07-27-9

Niveau de garantie (valeur au dos) : R1 R2



Utiliser uniquement un STYLO A BILLE en appuyant fortement.

à la Lettre recommandée en ligne.

Commune

PREUVE DE DISTRIBUTION

La Poste S.A. au Capital de 3 800 000 000 € - RCS Paris 356 000 000
Siège Social : 9, rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi : 1A 153 410 5894 8



2023-2425 PB

CC APRIL

N°: 97 24 BP 2

Libelle de la voie: Sr André B A P



Restitution de l'information à l'expéditeur
La Poste a tout mis en œuvre pour vous livrer ce pli.
Cependant, nous ne pouvons garantir la livraison de ce pli.
Celle-ci vous est retournée en raison de l'adresse suivante :
However, we are unable to deliver this item.
It is returned to you because of the following reason:
Défaut d'accès ou d'adressage / Inaccessible
Address illegible / Inaccessible
Destinataire inconnu à l'adresse / Address unknown at monitored address
Pli refusé par le destinataire / Delivery refused by addressee
Pli refusé et se saisie illégalement / Undelivered/recovered delivery



NEUTRE en CO2
Impacte l'environnement



DNE

R 72

Sparilher

A Saint-André-les-Alpes, le 26 septembre 2023

Monsieur le Maire
Commune de Demandolx
244 av du Teillon
04120 DEMANDOLX

publique du captage de Saint-Barnabé, Soleilhas

conformité administrative du captage de Saint
ennevin a défini, dans son rapport en 2017, des
des servitudes d'usages sont définies par arrêté

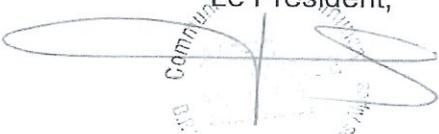
ne Déclaration d'Utilité Publique, et en tant que
périmètres de protection de ces ouvrages, nous
ésente, l'ouverture d'une enquête publique du 18
12h.

présent en mairie pour recueillir les observations

bre de 09h à 12h en mairie de Soleilhas
en mairie de Demandolx
à 12h30 en mairie d'Ubraye

é Préfectoral précisant les modalités d'organisation
ultation du dossier (dates et lieux) et de saisine du
s états parcellaires vous concernant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations cordiales
et distinguées.

Le Président,

Maurice LAUGIER

Communauté de Communes Alpes Provence Verdon
97 Zone Artisanale - B.P.2 - 04170 Saint André les Alpes
Tél : 04 92 83 68 99 ••••• contact@ccapv.fr
* ccapv.fr

En provenance de :
~~Monsieur le Maire
Commune de Demandolx
244 av du Teillon
04120 DEMANDOLX~~

Présenté / Avisé le : 29/09/23
Distribué le : 29/09/23
Je soussigné déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire
 CNI/Permis de conduire
 Autre :
Signature Facteur®

SGR2 V22 - PIC 31A - 20169946T01 - 10/18

LA POSTE
Numéro de l'AR : **AVIS DE RÉCEPTION**
AR 1A 153 410 5895 5
2023 - 2426 PB
Renvoyer à
FRAB

CCANV
91 ZA BP2
04170 ST ANDRE LES ALPES



**PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT**





LA POSTE

Destinataire

GIRAUD Charstel
 Identité (Nom et Prénom) ou raison sociale

5 rue de la Haie
 Adresse

83360 Pans Les Pins.
 Code postal
 Commune

Présenté / A
 Distribué le :
 Je soussigné
 Le destinataire
 Le manquant
 CNII/Per
 Autre :

Restitution de l'information à l'expéditeur
 La Poste a tout mis en œuvre pour distribuer ce pli. Celui-ci vous est cependant retourné pour la raison suivante :
 La Poste has made every effort to deliver this item. However, we are returning it for the following reason :

Défaut d'adresses ou d'adressage
 Address illegible / Inaccessible

Destinataire inconnu à l'adresse
 Addressee unknown at marked address

Pli refusé par le destinataire
 Delivery refused by addressee

Pli avisé et non réclamé
 Unclaimed recorded delivery

Date : _____ Prix : _____ CRB1 : _____

Niveau de garantie (valeur au dos) : R1 R2 R3

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

Expéditeur

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numero de l'envoi : **1A 153 410 5896 2**

2023 - 24 97
 Identité (Nom et Prénom) ou raison sociale

CCAPV
 Identité (Nom et Prénom) ou raison sociale

097 24 BP2
 Libellé de la voie

05170 Sr André la Haye
 Code postal
 COMMUNE

Utiliser uniquement un **STYLO A BILLE** en appuyant fortement.
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**.
 Consultez www.laposte.fr/boutiqueduccourrier



PREUVE DE DISTRIBUTION

La Poste S.A. au Capital de 3 800 000 000 € - RCS Paris 356 000 000
Siège Social : 9, rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris

REÇU LE 09 OCT 2023

A Saint-André-les-Alpes, le 26 septembre 2023

Monsieur ISNARD Fabrice
45 rue des Baconnets
92160 ANTONY

En provenance de :
M. ISNARD Fabrice
45 rue des Baconnets
92160 ANTONY

É
nt

Service public du captage de Saint-Barnabé, Soleilhas

en conformité administrative du captage de Saint
. Tennevin a défini, dans son rapport en 2017, des
sels des servitudes d'usages sont définies par arrêté

d'une Déclaration d'Utilité Publique, et en tant que
les périmètres de protection de ces ouvrages, nous
a présente, l'ouverture d'une enquête publique du 18
023 12h.

era présent en mairie pour recueillir les observations

tembre de 09h à 12h en mairie de Soleilhas
16h en mairie de Demandolx
à 12h30 en mairie d'Ubraye

rrêté Préfectoral précisant les modalités d'organisation
onsultation du dossier (dates et lieux) et de saisine du
les états parcellaires vous concernant.

En provenance de :
M. ISNARD Fabrice
45 rue des Baconnets
92160 ANTONY

SGR2 V22 - PIC 31A - 20169946TO1 - 10/18

Présenté / Avisé le : 2 / 10 / 23
Distribué le : 2 / 10 / 23

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI/Permis de conduire

Autre :

Signature (Président / Destinataire / Mandataire)
Signature Facteur[®]

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE
Numéro de l'AR : **AR 1A 153 410 5897 9**

**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RECEPTION**

2023 - 2428

CCAPV

99 2.A BP2

04170 St André les Alpes

Remoyez à FRAB

QR code



02

**PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT**

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations cordiales et distinguées.

Le Président,

Communauté de Communes Alpes Provence Verdon
04170 - 04170 - 04170 - 04170

Maurice LAUGIER

A Saint-André-les-Alpes, le 26 septembre 2023

Madame MELGRAT Denise
9 lot des restanques du Val VT
Chemin du petit lac
83320 CARQUEIRANNE

publique du captage de Saint-Barnabé, Soleilhas

En conformité administrative du captage de Saint-André-les-Alpes, Tennevin a défini, dans son rapport en 2017, des modalités d'usage et des servitudes d'usages sont définies par arrêté

une Déclaration d'Utilité Publique, et en tant que telle, les périmètres de protection de ces ouvrages, nous vous présentons, l'ouverture d'une enquête publique du 18 septembre 2023 à 12h.

Vous êtes invité à présent en mairie pour recueillir les observations

de 09h à 12h en mairie de Soleilhas

de 14h à 17h en mairie de Demandolx

de 17h30 à 19h30 en mairie d'Ubraye

Le Préfectoral précisant les modalités d'organisation de la consultation du dossier (dates et lieux) et de saisine des services des états parcellaires vous concernant.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations cordiales et distinguées.

Le Président,


Maurice LAUGIER

Communauté de Communes Alpes Provence Verdon
97 Zone Artisanale - B.P.2 - 04170 Saint André les Alpes
Tél : 04 92 83 68 99 • • • contact@ccapv.fr

 ccapv.fr

En provenance de :

~~MELGRAT Denise
9 lot des restanques du Val VT
Chemin du petit lac
83320 CARQUEIRANNE~~

SGR2 V22 - PIC 31A - 20169946T01 - 10/18

Présenté / Avisé le : 29/09/23
Distribué le : / /

Je soussigné déclare être

Le destinataire
 Le mandataire
 CNI/Permis de conduire
 Autre :

Signature (Précisez Nom et Prénom si Mandataire)
Signature Facteur™

Le facteur attesté par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE
Numero de l'AR : **AVIS DE RECEPTION**
AR 1A 153 410 5898 6

2023-2489
CCAPV
972/A - SPA
04170 St André les Alpes

FRAB

02
courrier

**PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT**

A Saint-André-les-Alpes, le 26 septembre 2023

Monsieur le Maire
Commune d'Ubraye
Le Village
04240 UBAYES

En provenance de :
Monsieur Le Maire
Commune d'Ubraye
Le Village
04240 UBAYES

Enquête publique du captage de Saint-Barnabé, Soleilhas

En conformité administrative du captage de Saint-Tennevin a défini, dans son rapport en 2017, des servitudes d'usages sont définies par arrêté

une Déclaration d'Utilité Publique, et en tant que les périmètres de protection de ces ouvrages, nous présente, l'ouverture d'une enquête publique du 18 septembre 2023 12h.

Vous êtes invité à présent en mairie pour recueillir les observations

de 09h à 12h en mairie de Soleilhas

de 14h à 17h en mairie de Demandolx

de 18h30 à 21h en mairie d'Ubraye

Le Préfectoral précisant les modalités d'organisation de l'ouverture de l'enquête (dates et lieux) et de saisine du dossier en cas de réclamation des états parcellaires vous concernant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations cordiales et distinguées.

Le Président,

Maurice LAUGIER

Communauté de Communes Alpes Provence Verdon
97 Zone Artisanale - B.P.2 - 04170 Saint André les Alpes
Tél : 04 92 83 68 99 • • • • • contact@ccapv.fr

 ccapv.fr

En provenance de :
Monsieur Le Maire
Commune d'Ubraye
Le Village
04240 UBAYES

SGR2 V22 - PIC 31A - 20169946T01 - 10/18

Présenté / Avisé le : 26 / 09 / 2023
Distribué le : 26 / 09 / 2023

Je soussigné déclare être

Le destinataire
 Le mandataire
 CNI/Permis de conduire
 Autre :

Signature (Préciser Nom et Prénom du mandataire)
Signature Facteur

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

RECOMMANDÉ :
LA POSTE
Numéro de l'AR : AR 1A 153 410 5899 3

2023-2430
CCAPV

91 ZA BP 2
04170 ST ANDRÉ LES ALPES

FRAB

04 92 83 68 99

02
courrier

PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT